

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr. Six mois, 23 fr. Un an, 41 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 11 fr. Six mois, 21 fr. Un an, 39 fr. L'abonnement continue, sans avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne. Réclamations, 10 centimes. On traite au forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Lavy, Edite-Bullier et Cie, place de la Bourse; A Bruxelles, chez J.-B. Pardon et Fils, 23, Chaussée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 47, m., 12 24, 1 42, 3 39, 5 08, 6 15, 7 23, 8 32, 9 33, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 8 19, 10 22, 11 25. Lille à Roubaix, 5 26, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 05, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 52, 8 28, 9 44, 11 28, 12 45, 1 37, 3 07, 5 02, 6 08, 7 23, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 59, 6 49, 7 03, 9 30.

BOURSE DE PARIS

3 0/0	59 75
4 1/2	86 70
Emprunts (5 0/0)	96 00
DU 3 JUILLET	
3 0/0	59 80
4 1/2	87 50
Emprunts (5 0/0)	96 15

ROUBAIX, 3 JUILLET 1874

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix)

Paris, 2 juillet.

Un personnage, dont la position et les relations devaient inspirer toute confiance, m'avait affirmé le départ de M. Lucien Brun pour Frohsdorf. Vous avez vu qu'il n'en est rien, ce qui prouve combien un correspondant, malgré toutes les précautions pour être exactement renseigné, peut, quelquefois, être instruit en erreur. Non seulement M. Lucien Brun n'est pas allé à Frohsdorf, mais personne ne s'est rendu auprès de M. le comte de Chambord avec une mission quelconque; il n'est pas plus vrai, comme le prétend le *Journal de Genève*, ni que M. Lucien Brun pendant son court séjour à Gers, ait été voir M. le comte de Chambord en Suisse, ni que le prince soit venu dans ce pays. Il faut donc, dans les circonstances actuelles, et à la veille des graves débats qui vont s'engager, nous mettre en garde contre tous les faux bruits relatifs à des négociations avec le chef de la maison de Bourbon.

Il est profondément regrettable que la majorité des membres de la commission des trente ait maintenu le titre de *Président de la République*. Ce n'est qu'un mot, il est vrai, mais ce mot est exploité auprès des masses par les radicaux comme couvrant la chose et c'est là ce qui explique la joie que le vote de la commission inspire aux théoriciens et à toutes les gauches. Il n'est pas douteux que des élections générales faites avec l'étiquette de la République mettront en avant la candidature d'une foule de gredins qui se diront républicains; ils auront beaucoup de chances d'être élus sur les mêmes listes en tête desquelles figureront côte à côte les citoyens Thiers et Gambetta. Il est difficile de comprendre les motifs qui ont pu décider des hommes connus par leurs convictions royalistes à voter pour ce maintien du titre de *Président de la République*. On cite comme ayant voté l'article 1^{er}, c'est-à-dire pour le maintien du titre de *Président de la République*, conféré au maréchal de Mac Mahon: MM. Dufaure, Laboulaye, Cézanne, Vacherot, Antonin Lefèvre Pontalis, Paris, Eug. Talon, Lambert Sainte-Croix, Pradès, Daru, de Talhouet, d'Andelarre, de Kerdrel, Ventavon et Ch. de Lacoste.

Les neuf députés de la droite qui ont repoussé l'article 1^{er} seraient, dit-on, MM. Lucien Brun, Chesnelong, Tarteron, Cambier, Merveilleux-Duvignaux, de Sugny, de Meaux et de Ruesseguier.

Parmi les membres absents, MM. de Goulard, Delsol, Waddington, auraient voté avec la majorité. Le président, M. Batbie, n'a point voté; il ne prend part au vote que dans les cas où il y a partage.

Demain, la commission terminera la discussion des autres articles. On pense que le rapport de la commission générale sur le projet préparatoire de la sous-commission sera déposé au milieu de la semaine prochaine sur le bureau de la Chambre.

Il y a toujours beaucoup de probabilités pour que l'institution du nouveau Sénat n'obtienne pas une majorité dans l'Assemblée.

L'instruction judiciaire relative aux correspondances publiées sans avoir rempli les formalités exigées par la loi, est à peu près terminée. L'instruction, en ce qui me concerne, a constaté que j'exécute pour mes correspondances toutes les prescriptions de l'arrêt rendu en ma faveur, le 27 juin 1865, par les Chambres réunies de la Cour de cassation.

Quant à l'instruction judiciaire relative aux comités bonapartistes, elle n'est pas encore aussi avancée.

On commence, à Nice, à se préoccuper des élections. Le parti conservateur a déjà jeté les yeux sur M. le vicomte Helion de Barrême. Beaucoup, même parmi les libéraux, seraient heureux de lui accorder leur vote, car ils se souviennent qu'en 1862, au plus fort de l'empire, M. de Barrême, âgé alors de vingt ans, fut condamné à l'amende et à la prison pour avoir demandé compte au régime impérial des libertés publiques confisquées. Ne trouvant aucun imprimeur qui voulut imprimer en français, le jeune écrivain, et c'est le piquant de l'histoire, écrivit sa brochure en latin, sous le titre de: *De Libertate. Adolescents ad Adolescentes*.

M. de Barrême a déjà été porté deux fois comme candidat conservateur et catholique les 8 février et 2 juillet 1871. Son indécision et sa lenteur, qui ne lui permettent de se décider que trois jours avant les élections, causèrent alors son échec. Ses amis espèrent qu'il sera cette fois plus courageux et moins indolent.

P. S. — Le centre droit paraît divisé sur le projet de la sous-commission constitutionnelle: le parti bonapartiste accepte les conclusions de la sous-commission; la partie orléaniste se rallie au projet du duc de Broglie, dont se rapprochent le projet de M. Lambert Sainte-Croix. Les membres hésitants, tels que MM. Savary, Mathieu Bodet, seraient disposés à se rallier à la proposition Casimir Périer.

Les comités du centre gauche tels que MM. Thiers, Casimir Périer, etc., reprochent au projet de la sous-commission des trente de donner au maréchal le droit de dissolution, sans l'avis de la chambre haute et de lui enlever une trop large part de la responsabilité que les autres projets leur laissent.

M. de Kerdrel vient d'écrire au journal désigné pour désavouer le compte rendu de la séance tenue hier par la commission des trente.

L'extrême droite est décidée à voter contre l'article 1^{er} du projet de la sous-commission constitutionnelle conservant le titre de président de la République.

DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET

Séance du 2 juillet.

La séance est ouverte à 2 heures 45. Le procès-verbal est lu et adopté sans rectification.

L'ordre du jour appelle la suite de la troisième délibération sur les propositions concernant l'électorat municipal.

M. de Chabrol, rapporteur, monte à la tribune et annonce que la commission de décentralisation ayant pris en considération un amendement de M. Prax-Paris, il lui cède son tour de parole pour qu'il puisse développer son amendement.

M. Prax-Paris remplace M. le rapporteur à la tribune.

L'amendement de l'honorable orateur consiste en ceci: il demande que, pour la révision des listes électorales, MM. les préfets de la Seine et du Rhône soient autorisés à adjoindre au comité central chargé de ce travail, deux électeurs nommés par ces mêmes préfets.

Cet amendement est adopté.

Un article additionnel de M. Amat, portant que, dans les communes divisées en sections, il n'y aura pour chaque commune qu'une liste alphabétique, est pris en considération.

Un autre amendement de M. Paris, relatif aux villes de Paris et de Lyon et concernant les commissions de révision des listes électorales dans chaque section, est combattu par M. Tirard, qui revendique pour Paris et Lyon l'application du droit commun.

Une discussion s'engage entre MM. Paris, Vautrain, Jules Ferry et Brisson sur la question de savoir si les listes électorales seront dressées à Paris par arrondissement ou par quartier.

M. Brisson demande que les deux membres complémentaires proposés par M. Paris soient désignés par le conseil municipal et dépose un amendement dans ce sens.

MM. Jozon et Langlois demandent que les deux membres soient désignés par les quatre conseillers de l'arrondissement.

M. Bisson se rallie à cet amendement.

M. Vautrain demande que les deux membres soient tirés au sort parmi les quatre conseillers de l'arrondissement.

M. Langlois combat cet amendement.

L'amendement Langlois est écarté; l'amendement Vautrain est, au contraire, pris en considération.

Sur l'article 5 (domicile), M. Pascal Duprat demande qu'on inscrive sur la liste des électeurs municipaux tous les citoyens âgés de 21 ans dans la commune et y habitant, ou ceux qui, n'y étant pas nés, y résident depuis un an au moins.

M. Amédée Lefèvre-Pontalis défend le projet de la commission.

L'orateur fait remarquer que MM. Thiers et Gambetta ont accepté la condition de trois ans de domicile.

M. Marc-Dufraisse demande qu'on inscrive sur la liste électorale tout citoyen ayant un domicile au lieu de domicile réel dans la commune.

L'orateur prie l'Assemblée de ne pas rapporter la loi du 14 avril 1871.

M. Clapier monte à la tribune; mais la suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée à 5 h. 30.

Situation de l'industrie anglaise.

On nous écrit de Londres, le 1^{er} juillet:

« S'il faut s'en rapporter à quelques symptômes défavorables qui se manifestent ici depuis quelque temps, le commerce et l'industrie de l'Angleterre sont sur le point de subir une crise extrêmement dangereuse. Il y a à quelques temps, déjà, les journaux anglais ont jeté, de concert, un cri d'alarme en constatant que le commerce de l'Orient leur échappait pour passer aux mains des Allemands, et, depuis, les statistiques officielles ont démontré que le chiffre des importations n'est plus en rapport avec celui des exportations. Tandis que le premier reste à peu près stationnaire ou tend plutôt à augmenter, le second diminue dans une proportion très-notable. On dira peut-être que cette situation est transitoire et qu'elle

est due, en grande partie, à l'état d'agitation dont ont successivement souffert toutes les branches d'industrie depuis des années. Mais il ne s'en suit pas que la crise imminente une fois éloignée, l'effet cessera instantanément de se produire.

Il y a bien longtemps que les industries houillère et métallurgique sont en souffrance ici par suite des grèves et de la concurrence étrangère. L'hiver-pasé le prix de la houille était presque double de ce qu'il était il y a qu'un très-petit nombre d'années, et quant au fer il ne peut que difficilement rivaliser avec les fers importés d'Amérique. Je ne sais pas au juste où en est maintenant l'industrie des tissus de coton, cette branche si importante du commerce anglais à l'époque de l'inauguration du libre-échange (en 1860); mais ce que je sais, c'est que, depuis quelque temps, des maisons étrangères, pour n'en citer qu'une, la maison Doelus-Mieg et Cie, de Mulhouse, ont fondé des succursales ici même, venant ainsi faire concurrence aux fabricants anglais sur leur propre marché. Un fait qui certainement n'est pas en opposition avec ces vues pessimistes, c'est que les revenus de l'Etat, pour le premier trimestre, font craindre un déficit annuel de 25 millions de fr., sans plus, au budget de M. Stafford-Northcote.

La perspective n'est pas très rassurante, sans parler de l'agitation des ouvriers des campagnes, fermement résolus, à ce qu'il paraît, à pousser les choses à l'extrême; il ne se passe presque pas de jour qu'on entende parler de quelque nouvelle *strike* ou d'un nouveau *cock out*.

Ces nombreuses grèves ne sont point un signe de prospérité, car à coup sûr ce n'est point à plaisir que les propriétaires des mines renouent aux revenus de leurs exploitations. Une preuve frappante en a été donnée dans le *Fiseshire* il n'y a pas longtemps. Le 1^{er} juin, les maîtres des houillères de ce comté avaient, pour donner satisfaction à leurs ouvriers, augmenté leur salaire, d'un shilling par tonne de charbon extrait, un mois s'est à peine écoulé qu'ils s'aperçoivent de l'impossibilité de maintenir cette augmentation et se voient contraints de réduire les salaires à leur ancien niveau. Il n'en faudra pas plus pour que les mineurs se remettent en grève. Le *Times* d'hier exprimait de sérieuses appréhensions au sujet de l'industrie métallurgique dans le nord de l'Angleterre. Les prix sont bas, et malgré cela les commandes sont extrêmement rares.

Dans les cantons de Glamorgan et de Monmouth, les maîtres sont absolument décidés à réduire les salaires de 30 0/0. Les ouvriers en ont reçu avis aujourd'hui même. Dans le sud de la principauté de Galles, une diminution de 30 0/0 est devenue nécessaire.

Dans les mines du Yorkshire et du Derbyshire, la situation n'est guère plus brillante, les propriétaires y sont unanimement d'accord au sujet d'une réduction de 12 1/2 0/0. Ce ne sont certes pas des indices de prospérité, et, ce qui n'est pas de nature à calmer les craintes et à faire revivre l'espoir d'une amélioration, c'est que les ouvriers, au lieu de se soumettre aux conséquences forcées de la stagnation actuelle des affaires, se coalisent, tiennent des meetings et prennent des résolutions diamétralement opposées aux vues des maîtres et souvent même à leurs propres intérêts et ne reviennent au travail que lorsque la faim les y force. Pas plus tard qu'hier 3,000 hommes des carrières de Bangor ont été renvoyés après avoir rejeté les conditions des directeurs. Au meeting de l'Association des ouvriers mineurs du Yorkshire tenu à Bradford le même jour, l'Assemblée a accepté à l'unanimité la pro-

position d'appliquer à l'industrie houillère les principes de la coopération; tout cela peut-être très-bien et très-bien au point de vue libéral et humanitaire, mais au point de vue industriel il n'est pas facile de prévoir où cela mènera.

ÉTRANGER

ESPAGNE. — Nous extrayons les informations suivantes d'une lettre adressée à la *Liberté* par son correspondant militaire: Larraga, dimanche 28 juin.

Voici le récit des événements tels qu'ils se sont déroulés devant moi pendant trois jours.

Jeudi matin, les troupes qui avaient été concentrées à Larraga se sont mises en mouvement en deux colonnes. La plus forte, on se trouvait Echague et le maréchal Concha, s'est portée sur Villatuerta par Oteiza; la seconde, sous les ordres de Martinez Campos, marchait à droite de la première, sur un chemin de montagne qui passe entre Lorca et Cirauqui. Les carlistes offrirent peu de résistance ce jour-là, se repliant sur les fortes positions qui couvrent Estella, entre Villatuerta et Abarzuza. La troupe régulière ne perdit qu'une cinquantaine d'hommes.

Le lendemain vendredi, la bataille s'engagea plus vivement; l'artillerie régulière battit du feu de ses 68 pièces les hauteurs couronnées par les tranchées carlistes; et, grâce à cette puissance de feu, le corps de Martinez Campos put s'avancer de Lacarre (petit village au nord de Villatuerta) sur Abarzuza. Arrivée dans cette position, avec une perte de 500 hommes seulement, l'armée du maréchal Concha semblait au moment de remporter un éclatant succès, car elle coupait ainsi les trois routes par lesquelles les carlistes pouvaient recevoir des renforts, des vivres, des armes et des munitions. Ces avantages blouirent un peu, sans doute, l'état-major général, qui eut la pensée de cerner et d'écraser dans Estella les forces carlistes.

L'exécution d'un pareil plan demandait plus d'hommes que n'en comptait l'armée du maréchal Concha; en outre, pour couper toute retraite aux carlistes, il fallait les chasser des hauteurs, et, pour cela, lancer contre eux l'infanterie régulière.

C'est ce qu'on essaya dans la journée de samedi. Mais les carlistes, qui voyaient alors bien clairement où tendaient les efforts de leurs adversaires, avaient réuni une notable partie de leurs forces à l'aile gauche, et, après avoir repoussé plusieurs attaques de Martinez Campos, ils prirent une offensive des plus énergiques et, chargeant à la bayonnette, commencèrent à faire fléchir l'aile droite, qui, bientôt saisie de panique, abandonna toutes ses positions dans le plus grand désordre. Les carlistes, au lieu de se laisser entraîner à la poursuite, se lancèrent sur Abarzuza, qui défendait la brigade de chasseurs à pied Blanco. Après cinq ou six attaques infructueuses, les sept bataillons carlistes emportèrent la position, dans laquelle les bataillons d'Alcoles et Puerto Rico s'étaient laissés détruire presque en entier. Après cet important succès, les carlistes enthousiasmés se ruèrent sur le centre de l'armée.

Les soldats d'Echague, démoralisés, lâchèrent pied à leur tour, et 32 pièces de canon allaient tomber aux mains des vainqueurs, lorsque Concha fit avancer la cavalerie et se précipita avec elle sur les carlistes, qui furent arrêtés complètement; mais ils purent infliger aux cuirassiers et aux hussards blancs (hussards de Villa-Robledo) des

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 4 JUILLET 1874.

ZINGARA

V. — VISITES DOMICILIAIRES. — (SUITE.)

Lecoq ne put retenir cette exclamation de regret:

— Ah! Madame, il fallait avertir la justice!

— J'avais juré, répondit la douairière, et dans une église! Personne ne connaît ce secret; personne ne m'accompagnait quand, à l'heure dite, j'ouvris la porte. La ruelle était sombre et déserte. Un bruit de roues s'approcha. Deux hommes passèrent, l'un traînant, l'autre poussant une charrette à bras. Ce dernier m'aborda: « L'argent? » dit-il. Je donnai la somme. Déjà, rien qu'à mon geste, son compagnon s'était arrêté. Ils enlevèrent le manteau qui recouvrait... Ah! le frisson me saisit, je me volai les yeux!

Ce ne fut qu'au bruit de la porte qui se refermait que j'osai regarder... toute surprise de voir devant moi non pas un cerceuil, mais...

La marquise, douloureusement oppressée, s'interrompit, et se redressant tout à coup:

— Venez! dit-elle à Lecoq, et vous allez comprendre.

Il la suivit dans une pièce voisine, celle d'où elle avait paru sortir comme il entra. Là, rien que des tentures

tuaires. Un oratoire, transformé en chapelle ardente. Sur l'autel, enveloppé de crêpe noir, des cierges brûlaient. D'autres à l'entour du prie-Dieu, sur lequel était ouvert un coffret d'ébène.

— Regardez! dit la marquise en indiquant l'intérieur de ce coffret.

A deux reprises, Mathias se pencha, puis se rejeta en arrière; il n'en pouvait croire le témoignage de ses yeux.

Là, comme dans un écriu de velours noir, se trouvait une tête d'homme, une tête coupée, mais à laquelle une habile préparation, un merveilleux embaumement conservait les apparences de la vie.

Les paupières étaient closes; la chair avait la pâleur transparente de la cire; les lèvres entr'ouvertes souriaient; la moustache, les cheveux, les moindres détails étaient arrangés avec un tel art que, loin qu'elle provoquât l'horreur, cette image de la mort n'inspirait que la pitié.

C'était la tête d'un beau jeune homme de vingt ans, au fier profil, à l'air pensif et généreux. Il semblait dormir, bercé par un heureux rêve.

— Voilà tout ce qui me reste du dernier des Pardaillan! sanglota la marquise en tombant agenouillée sur le prie-Dieu.

Après un attentif examen, Lecoq murmura:

— Ce ne sont pas des assassins vulgaires, ou du moins leur chef a la science et le génie du mal!

Puis, avec un cri d'indignation:

— Oh! je n'hésite plus! Me fallût-il risquer la vie de mon enfant, je le jure par cette relique, le vôtre sera vengé!

La douairière releva vers lui son visage inondé de larmes.

— Ce que je souhaite, dit-elle, c'est que d'autres mères n'aient plus à souffrir d'un pareil malheur... Mais de quel enfant parlez-vous donc?

Mathias lui confia le plan qu'il avait conçu.

— C'est bien! fit-elle, et je voudrais pouvoir vous seconder.... Dites-moi, connaissez-vous celui que je pleure?

— J'avais eu l'honneur de le rencontrer, Madame la marquise. Il était de ceux qu'on remarque.

— Le vôtre est-il de la même taille?

— A peu près. Mais pourquoi cette question?

— Puisqu'il lui faut un habit de cour je vais donner l'ordre qu'on vous envoie celui qui portait le comte de Pardaillan lors de sa présentation. Puisse-t-il lui porter bonheur!

Lecoq, après un remerciement, se retira.

Dans les autres maisons où l'audience lui fut accordée, rien de semblable à ce qu'il venait de voir ne se reproduisit. Les meurtriers n'avaient eu qu'une seule fois cette audace.

Partout, les réponses étaient à peu près les mêmes. On avait su par des amis, par les valets des jeunes gens disparus, que, lors de leur dernière

sortie, ils s'en allaient à quelque rendez-vous galant, et presque toujours sous le porche d'une église.

D'ailleurs, aucun indice particulier, pas un trait de lumière.

Rue de la Ferronnerie, en descendant à la porte du riche Gaudoin, Lecoq congédia le cocher de M. de la Reynie. Il avait besoin de marcher, de sentir sous ses pieds impatients ce pavé de Paris si fécond parfois en révélations imprévues.

C'est par le père qu'il fut reçu. La pauvre mère, depuis son retour de Versailles, était en proie à une crise nerveuse qui faisait craindre pour ses jours.

— J'ai dû recourir, dit M. Gaudoin, à ce fameux docteur allemand dont on raconte des prodiges.

Chaque fois que Mathias entendait parler de quelque célébrité de ce genre, futile de provenance étrangère, le souvenir de Lombard lui traversait l'esprit.

— Quel est ce nouvel empirique? demanda-t-il.

— Oh! répondit le négociant, c'est un véritable médecin... un magnétiseur... Son cabinet de consultation est ici près, rue des Orfèvres. Depuis quelques mois, tout le monde y va. Vous devez en avoir entendu parler. Le docteur Schwartz!

— Quelque charlatan!... pensa Lecoq.

Et tout en prenant note des renseignements qui lui furent donnés rela-

tivement au jeune Gaudoin, il consigna ce nom sur ses tablettes.

Une dernière visite lui restait à faire chez lady comtesse de Guilford.

Nous avons introduit le docteur dans son hôtel, situé rue des Lavandières-Sainte-Opportune. Mathias, pour s'y rendre, passa devant celle des Orfèvres.

Ils l'avaient désertée, lors de la construction du Pont-Neuf, pour aller s'établir sur le quai qui porte également leur nom. Les boutiques, jadis si brillantes, n'étaient plus occupées que par des revendeurs de chiffons et de ferrailles. Déjà la plupart des vieilles maisons tombaient en ruine. Une seule, orientée vers l'ouest, conservait un reste d'apparence bourgeoise. On en voyait sortir des estropiés, des malades. Quelques autres attendaient leur tour. C'était là que le prétendu guérisseur devait avoir son officine.

Lecoq avait mené rude guerre contre ses pareils, qui trop souvent n'étaient que des empoisonneurs ou tout au moins des escrocs travestis en docteurs. « Je signalerai celui-ci », pensa-t-il en jetant un regard soupçonneux vers la maison, dont la haute façade, percée de rares ouvertures, occupait presque tout un côté de la rue, d'ailleurs courte et sombre.

Il n'eût qu'à contourner l'îlot dont elle faisait partie pour se trouver devant l'hôtel où la veuve de lord Guilford ne devait plus demeurer que quelques jours.